

Annexe 1 : Calendrier et procédures Cyclades

L'inscription à l'examen relève de la responsabilité de l'établissement. Aucun candidat en établissement ne peut s'inscrire en qualité de candidat individuel.

Phase 1 :

IMPORT DU FICHIER BEE pour les établissements publics et privés sous contrat : cf. fiche pratique « import candidats BEE »

 Il est possible d'importer plusieurs fois un fichier de SIECLE dans CYCLADES. Si vous avez supprimé des candidats dans CYCLADES, ils seront à nouveau créés lors d'un nouvel import. Il est donc conseillé de modifier et supprimer les candidats dans CYCLADES, après avoir vérifié que l'import ou les imports de SIECLE vous ont permis de récupérer tous vos élèves.

FACULTATIF : IMPORT DU FICHIER GÉNERIQUE pour les établissements privés hors contrat : cf. fiche pratique « import candidat hors BEE »

A noter, dans tous les cas : possibilité de saisie manuelle.

En cas de problème concernant l'import de base BEE ou de fichier générique, merci de joindre le guichet unique au 04-72-80-64-88.

Phase 2 : PREINSCRIPTION DE VOS CANDIDATS

- **Pour les établissements publics ou privés sous contrat.**

Pour plus de facilité, connectez-vous via le portail ARENA [avec vos identifiants établissement](http://portail.agriates.ac-lyon.fr) : <http://portail.agriates.ac-lyon.fr>

- **Pour les établissements hors contrat** (pas d'accès au portail ARENA)

URL d'accès : <https://portail.ac-lyon.fr>

Identifiant	: Cyclades-n° RNE
Mot de passe	: mot de passe utilisé lors de la session 2025
ou	N° RNE si 1ère fois

Ce télé-service vous permet à la fois de suivre les préinscriptions et d'éditer des statistiques (cf. fiche mémo listes-statistiques). En fin de procédure, un numéro de candidat sera attribué à chacun de vos candidats.



Nous vous demandons pour cette session 2026 de créer des comptes candidats afin que ceux-ci aient accès à leur convocation et leurs relevés de notes en fin de session. Cela permettra également aux candidats de finaliser eux-mêmes leur inscription et d'éditer leur confirmation d'inscription.

L'établissement aura également la main sur les convocations des candidats.

La clôture du service inscription sera automatique et définitive le 14 novembre 2025 à 17h00.

Indiquer « **OUI** » si le candidat a fait ou envisage de faire une demande d'aménagements aux examens. Voir la circulaire spécifique adressée aux établissements ou également disponible en ligne sur www.ac-lyon.fr.

**Liste des pièces à joindre avec la confirmation d'inscription au plus tard
le 28 novembre 2025**

- Copie de la carte d'identité ou passeport du candidat
- Copie du diplôme de niveau 3
- Attestation de recensement ou certificat individuel de participation à la JDC (à conserver par l'établissement)